

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

RÉFECTION ET CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS ET DE CERTAINS  
OUVRAGES D'ART MUNICIPAUX RELEVANT DE LA COMPÉTENCE  
D'AGGLOMÉRATION

**SECTION I**

DESCRIPTION DES TRAVAUX

**1.** La nature des travaux varie selon les besoins et peut comprendre des travaux d'architecture, de mécanique, d'électricité, de réfection, de construction et d'aménagement sur divers bâtiments et ouvrages d'art municipaux relevant de la compétence de l'agglomération.

**SECTION II**

LOCALISATION

**2.** Les travaux sont localisés à divers endroits de la ville et notamment sur les bâtiments, équipements et ouvrages suivants :

- 1° station de pompage nord-ouest (CUQ);
- 2° stade municipal;
- 3° divers éclairages du réseau artériel;
- 4° murs numéros 1, 2, 3 en terre armée du boulevard Henri-Bourassa;
- 5° pont Marie-de-l'Incarnation 1 rivière Saint-Charles;
- 6° divers ponts de la ville;
- 7° pont boulevard Henri-Bourassa 1 rivière Duberger;
- 8° pont Scott;
- 9° chalet central parc Victoria;
- 10° bibliothèque Gabrielle-Roy;

11° divers équipements de contrôle et de synchronisation des feux de circulation sur le réseau artériel;

12° relocalisation du chalet de la baie de Beauport.

### **SECTION III**

#### **ESTIMATION DU COÛT**

**3.** Le coût total des travaux visés aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 6 820 000 \$.

**TOTAL :      6 820 000 \$**

Annexe préparée le 2 mars 2007 par Michel Rosa et  
révisée le 6 janvier 2016 par :

---

Michel Turcotte, architecte  
Service des stratégies immobilières